



Coss Infos

Bienvenue à Cossonay...!

Par
Claude-Alain Monnard

Il y a deux mois, Coss Info «prenait congé» de quatre personnes quittant différents services de la commune afin de prendre une retraite bien méritée. Aujourd'hui, nous accueillons Fanny Gaudin, Daniel Bourgeois et Philippe Laedermann qui, dans des registres divers, vont apporter leur savoir faire à nos autorités.

Fanny Gaudin

Apples ? C'est le village de son cœur. *Il représente la vraie vie à la campagne, le lieu où on se connaît, où on se dit bonjour, où je garde mes amis, même si j'habite maintenant à Montricher et que je travaille depuis trois mois à la commune!* déclare-t-elle.

Dans son bureau de secrétaire municipale adjointe, elle évoque avec un grand sourire ses années d'enfance et d'adolescence. Elle cite les sociétés locales, le tir, la Jeunesse - bientôt terminée ! - et le volley. Le sport en général constitue ses hobbies. *En travaillant dans un bureau toute la semaine, j'ai besoin d'aller dehors et de me dé penser!*

Employée de commerce

Après une scolarité en division pré-gymnastique à Morges, section moderne (langues), Fanny a opté pour un apprentissage d'employée de commerce avec maturité intégrée dans le chef-lieu du district. Elle a ensuite été engagée à la commune de Gimel où elle est restée 5 ans. Puis, elle a «bifurqué» dans un bureau d'architecture, sans trop de succès. *Je le savais plus ou moins, mais cette expérience m'a confirmé que je me réalisais complètement dans un travail au sein d'une commune!* D'où cette postulation à Cossonay. Entretemps, Fanny a également complété sa formation par un «Brevet d'assistante de direction» obtenu l'an passé.

À Cossonay

En tant que secrétaire municipale adjointe, Fanny Gaudin peut mettre



Fanny Gaudin. MAC

en pratique une branche qu'elle affectionne particulièrement: le français en général et la rédaction en particulier. La diversité des fonctions lui plaît. *Dans une commune, on touche à tous les services, on suit les dossiers et les projets, comme la salle polyvalente par exemple.*

En poste depuis trois mois, elle a découvert une ambiance motivante. *J'ai l'impression que chacun a envie de tirer à la même corde!* L'organisation du bureau lui convient, même si elle a une ou deux idées de détails qui pourraient être améliorés.

Futur

Fanny ne revendique pas d'ambition démesurée. Elle ne se déclare aucunement «carriériste» et se plaît dans la fonction qu'elle occupe. *Diriger des personnes ou suivre de nouvelles formations? Non, pas pour le moment!* Elle espère aller de l'avant, continuer à apprendre et à se perfectionner dans son job. Enfin, sur un plan personnel, elle songe un jour à fonder une famille. *Mais, c'est de la musique d'avenir!* conclut-elle en riant.

Daniel Bourgeois

Il est entré au service de la commune au mois de septembre 2010 déjà. Dans un premier temps, il a

accompagné Christian Berger durant quelques semaines pour se familiariser aux subtilités du travail de concierge au PAM III et à la maintenance des installations. Puis, il a œuvré aux côtés de Raymond Cordey pour s'immiscer dans les différents aspects de l'organisation et de la gestion globale.

Depuis le premier janvier, Daniel Bourgeois remplace en quelque sorte ces deux personnes. Une restructuration a été mise en place et les tâches sont réparties différemment. *En qualité de responsable de l'entretien de tous les bâtiments communaux, je suis à la fois concierge et je chapeaute l'équipe existante.*

Parcours professionnel varié

Après un apprentissage de mécanicien chez Bobst, Daniel est resté encore 4 ans au sein de l'entreprise. Puis, il a connu d'autres «boîtes». Dans une usine de portes automatiques, il a eu la possibilité de s'occuper du service après-vente et de voyager dans toute la Suisse romande. Il a également été employé au Centre de colis à Dailiens, et dans une blanchisserie



Daniel Bourgeois. MAC

industrielle, relevant au passage son admiration *pour ces dames qui exécutent une tâche difficile!* Il s'en est allé ensuite chez Vetropack à Saint-Prex, puis dans une entreprise de reliure industrielle, ainsi que sur des chantiers où il a apprécié l'esprit d'entraide.

Ce «zig-zag» professionnel a été guidé aussi bien par un choix personnel que par les circonstances et restructurations inhérentes à l'économie. *Enfin, j'ai lu l'annonce de ce poste à Cossonay et j'ai sauté sur l'occasion!* précise-t-il.

Constats

Son parcours professionnel lui a permis d'acquérir une solide expérience. Il a vu un peu de tout dans ce qui est lié à la maintenance et aux bâtiments. *C'est la première fois que je quitte l'industrie pour travailler dans un secteur communal. Les journées sont bien remplies, le stress s'avère moins grand que dans le privé, mais je rencontre d'autres problèmes à régler.* Le fait de côtoyer quelques élèves turbulents ne respectant pas certaines valeurs ne le surprend pas. *Cependant, il ne faut pas généraliser quand 95% des jeunes se tiennent correctement.*

Avec les collègues et les autorités, il ressent une bonne entente. La communication passe bien et il souhaite que cette situation perdure.

Au quotidien

Daniel Bourgeois aspire «à poser ses valises» à Cossonay. *Je réside actuellement à Dailiens, mais des projets de déménagement sont dans l'air. D'autant plus que mon fils joue au foot ici et que j'entraîne les juniors D. Donc, avec ce job et ces activités sportives, cela me permettra de m'ancrer encore plus dans la région!*

Ce passionné de moto souhaite que «tout baigne» du point de vue travail et que le futur s'annonce positif pour son épouse, sa fille de 16 ans et son fils. *Quand on a la santé, c'est le plus important!* conclut-il.

Coss Infos



En bref

Taxe «pompiers»

Bonne nouvelle! La nouvelle législation cantonale sur le service de défense incendie et secours (SDIS) est entrée en vigueur le 1er janvier 2011. Elle ne prévoit plus la taxe «pompiers», plus exactement la taxe d'exemption du service pompiers, qui se montait à Cossonay à Fr. 50.- par personne.

En attendant que la «Région SDIS Venoge» qui comptera 26 communes s'organise et que cette nouvelle loi soit appliquée dans ces communes, la Municipalité de Cossonay a d'ores et déjà décidé d'abolir la taxe «pompiers» dès cette année. ■

Suite de la page 8

Philippe Laedermann

Lors de la présentation du programme théâtral 2010 - 2011, le syndic Georges Rime avait pris la parole pour annoncer la création prochaine d'un poste de responsable de la culture. Il avait précisé que le choix s'était porté sur Philippe Laedermann, ajoutant en substance: «On va le nommer avant qu'on ne nous le pique!» Cette boutade traduit la satisfaction de la Municipalité de disposer de Philippe pour cette fonction officielle de Directeur artistique du Théâtre du PAM et responsable des affaires culturelles et du tourisme.

Un challenge

J'ai tout de suite été intéressé par cette proposition qui va représenter un sacré challenge! déclare mon interlocuteur, relevant au passage qu'un bourg de 3'300 habitants qui crée un tel poste, c'est juste «dingue!» Plein d'idées et de projets tourbillonnant dans l'esprit de Philippe Laedermann. Il ne peut cependant pas encore les dévoiler. *C'est un peu trop tôt car ma préoccupation actuelle réside à découvrir toutes les facettes de Cossonay et de dresser une liste des possibilités.* Cependant, dans les grandes lignes, il imagine créer des synergies entre le cinéma, la ludothèque, la bibliothèque et le théâtre. Il relève les lieux susceptibles d'attirer les gens, l'Espace Landry, les restaurants, l'hôtel, les promenades dans la nature ou

l'Expo. Il souhaite pouvoir insérer en quelque sorte le tourisme dans la culture. *Cossonay a une place à occuper dans le district et dans le cadre de l'ARCAM. Mon travail, à côté de la direction du Théâtre proprement dit, va donc constituer à développer cet axe.*

Cela passe, bien sûr, par des réalisations «régionales», comme un projet d'accueil d'une expo itinérante tournant autour de l'actrice Audrey Hepburn, conçue par le musée Forel et la Fondation Bolle à Morges, et en collaborations avec Claude Dizerens. D'autre part, les «célestes» Dicodeurs de RSR 1 ont aussi repris, il y a 3 semaines, le chemin du PAM à l'occasion de la création de la pièce «La Baronne».

Philippe précise également qu'il ne va pas «empiéter» sur les soirées ou spectacles organisés par les sociétés locales. *Elles continueront à s'auto-gérer. Je ne m'occuperai pas non plus des locations et réservations des locaux qui restent du ressort de la Municipalité.*

Des ajustements

Engagé officiellement dès le début de l'année à 30%, il verra augmenter son taux de travail à 50% à partir du premier juillet. Par rapport à son job d'agent de voyages qu'il exerce depuis 35 ans, il lui a fallu aussi s'organiser et procéder à des ajustements. De directeur d'agence, il est devenu consultant. *J'ai remis la direction à une collègue. C'est une autre approche et je dois apprendre à gérer ce temps différemment.*



Philippe Laedermann. MAC

Alors, entre rendez-vous multiples et natel qui sonne fréquemment, Philippe est en «perpétuel mouvement»! Mais, il adore... et trouve beaucoup de satisfaction à monter des événements permettant de faire vivre ce Théâtre, de créer des synergies et de nouveaux élans, de donner la possibilité au public de se rencontrer, d'échanger, d'apprécier les programmes proposés et de prendre du plaisir.

Tout est prétexte à faire la fête alors? *Oui, il le faut, me semble-t-il! Je crois que chacun a envie de sortir les «choses lourdes» de sa tête. Et ici, il y a tous les moyens pour y parvenir.* ■

Conseil communal du 11 avril 2011

La prochaine séance du Conseil communal est fixée au lundi 11 avril prochain, à 20h15, en la salle du Conseil, située au 2^e étage de la Maison de Ville, Place du Temple n° 9. Il est rappelé que les séances du Conseil communal sont publiques.

Ordre du jour:

1. Appel.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Assermentation d'un nouveau Conseiller.
4. Adoption PV du 7 février 2011.
5. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal No 06/2010 concernant l'octroi d'un crédit d'étude pour la construction d'une salle polyvalente au Pré aux

Moines, phase 2 «étude du projet».

6. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis N° 01/2011 concernant l'adoption d'un règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique.

7. Préavis N° 02/2011 concernant le développement des installations de la zone sportive de Marche destinées à la pratique du football et le comblement du bassin d'infiltration situé dans cette même zone.

8. Préavis N° 03/2011 relatif à la vente de la parcelle No 420 sise dans la zone artisanale de Champ Tiraud.

9. Préavis N° 04/2011 concernant l'octroi d'une subvention à la Société du Cinéma Casino SA pour la moder-

nisation de ses installations de projection.

10. Préavis N° 05/2011 concernant l'adoption des statuts de l'association de communes «Service de Défense contre l'Incendie et Secours, Région Venoge».

11. Préavis N° 06/2011 concernant un nouveau crédit cadre pour le réaménagement du réseau de distribution d'eau potable et de défense incendie (remplace le préavis No 12/2006).

12. Communications de la Municipalité.

13. Communications des membres des commissions permanentes.

14. Propositions individuelles et diverses. ■

ELECTIONS COMMUNALES 2011

La commune de Cossonay - citoyens, citoyennes et membres des Autorités communales - peut se féliciter des résultats du scrutin du 13 mars dernier.

Au terme de ce dimanche d'élections, les cinq candidats à la Municipalité sont élus et le Conseil communal, composé de 55 membres est au complet, 57 candidats ayant obtenus la majorité absolue au 1^{er} tour.

Election tacite du syndic

De plus, il a été convenu entre les cinq membres de la Municipalité de la législature 2011-2016, que seul M. Georges Rime se porterait candidat au poste de Syndic.

De ce fait, il sera élu tacitement.

Election des suppléants

Il reste cependant à élire les suppléants au Conseil communal lors d'un scrutin prévu le 15 mai 2011.

Les électeurs et électrices recevront, par la poste, toutes explications utiles et le matériel électoral entre le 18 et le 23 avril prochain ■